



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL

N/réf. : 10.03.04_2026

No 30-2026 – Séance du 8 septembre 2026

Lancement du dispositif AquaNiveau

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité informe le Conseil communal du lancement d'AquaNiveau, un nouveau dispositif destiné à informer la population de manière simple et régulière sur l'état des ressources communales en eau ainsi que sur les éventuelles recommandations ou restrictions en vigueur.

Accessible en permanence sur le site communal, AquaNiveau repose sur une échelle de quatre niveaux, identifiés par un numéro et une couleur :

- **AquaNiveau 1 – Normal** : les ressources communales en eau sont abondantes et aucune mesure particulière n'est en vigueur ;
- **AquaNiveau 2 – Vigilance** : les ressources communales diminuent, mais l'approvisionnement reste assuré, notamment grâce aux apports extérieurs ;
- **AquaNiveau 3 – Pré-alerte** : les ressources communales sont limitées et la population est invitée à réduire volontairement les usages non essentiels de l'eau ;
- **AquaNiveau 4 – Alerte** : des restrictions d'utilisation de l'eau sont en vigueur.

Le niveau est adapté en fonction de l'évolution de la situation et réévalué régulièrement par le secteur eau, sur la base de l'état des ressources disponibles et des conditions d'approvisionnement. Les informations détaillées, ainsi que les éventuelles recommandations ou restrictions, seront publiées sur la page dédiée du site communal : www.blonay-saint-legier.ch/aquaniveau. Elles pourront également être relayées sur les réseaux sociaux, dans l'application mobile et par les autres supports d'information de la Commune.

Un accès permanent depuis la page d'accueil du site communal permettra de consulter rapidement le niveau en vigueur. Le dispositif vise ainsi à renforcer la transparence de l'information et à permettre à la population d'adapter ses comportements lorsque la situation le nécessite.

Indépendamment du niveau affiché, la Municipalité rappelle que l'eau constitue une ressource précieuse et encourage son utilisation responsable tout au long de l'année.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic

S. Krebs



La secrétaire adj.

E. Grandjean-Marie

Blonay, le 11 août 2026

Délégation municipale : M. Jacques Chevale, municipal

Copie : administration générale - bureau du Conseil communal

AquaNiveau

L'état des ressources en eau en un coup d'œil



Normal

Ressources
abondantes



Vigilance

Ressources
en diminution



Pré-alerte

Ressources
limitées



Alerte

Restrictions
en vigueur